

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2019

Signature d'un accord sur la valorisation des parcours syndicaux dans la branche des sociétés d'assurances

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) et quatre organisations syndicales – CFTD, CFE-CGC, CFTC et UNSA – ont conclu un accord innovant sur la valorisation des parcours syndicaux dans l'assurance, avec l'objectif d'assurer les conditions d'un développement durable de l'implantation syndicale dans la profession.

Dans le contexte de transformation des instances de représentation résultant des ordonnances sur le renforcement du dialogue social (dites « ordonnances Macron »), la FFA et quatre organisations syndicales ont signé un accord de branche qui prévoit de valoriser les parcours syndicaux des salariés et de renforcer l'attractivité de l'engagement syndical au sein des entreprises.

Cet accord propose notamment une base de références et des outils en vue d'éclairer la négociation collective d'entreprise : référentiel de compétences, descriptif des dispositifs de formation et de valorisation des compétences, liste des certifications de compétences et des formations liées à l'exercice d'un mandat syndical, modèle du support relatif à l'entretien individuel de prise de mandat, etc.

L'accord permet aussi d'apprécier de manière plus objective les compétences acquises par un salarié dans le cadre de l'exercice de son mandat syndical afin de mieux les valoriser durant son parcours professionnel.

Il prévoit par ailleurs de développer la communication, l'information et les formations sur le dialogue social, ainsi que sur le rôle des représentants du personnel auprès des managers et de l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Si certaines sociétés ont déjà mis en place de telles mesures, les signataires invitent désormais l'ensemble des entreprises du secteur à s'engager sur cette voie.

Pour Florence Lustman, Présidente de la FFA, « *Cet accord est une réelle avancée parce qu'il renforce l'attractivité de l'engagement syndical à un moment où le dialogue social est plus que jamais nécessaire à la performance de l'entreprise, à son développement et au bien-être de ses salariés* ».

Contacts presse :

Mariam Sissoko
01.42.47.94.08 / 06.26.54.02.76
m.sissoko@ffa-assurance.fr

Julie Poissier
01.42.47.93.13 / 06.45.33.43.60
j.poissier@ffa-assurance.fr